



**Gemeng  
Biissen**

## AVIS

# ELECTIONS EUROPEENNES DU 09 JUIN 2024 LISTES ELECTORALES DEFINITIVES

Il est porté à la connaissance du public que les listes électorales ont été définitivement clôturées par le Collège des bourgmestre et échevins et que les listes supplémentaires sont à la disposition des intéressés au secrétariat communal du 26 avril au 06 mai 2024 inclus.

Les réclamations du chef d'inspection, de radiation ou d'omission indues doivent être portées devant le tribunal administratif, conformément aux dispositions des articles 21 et suivants de la loi électorale modifiée du 18 février 2003.

Bissen, le 26 avril 2024

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,

Yves URWALD, secrétaire communal  
(contreseing art 74 LC)

David VIAGGI, bourgmestre

